

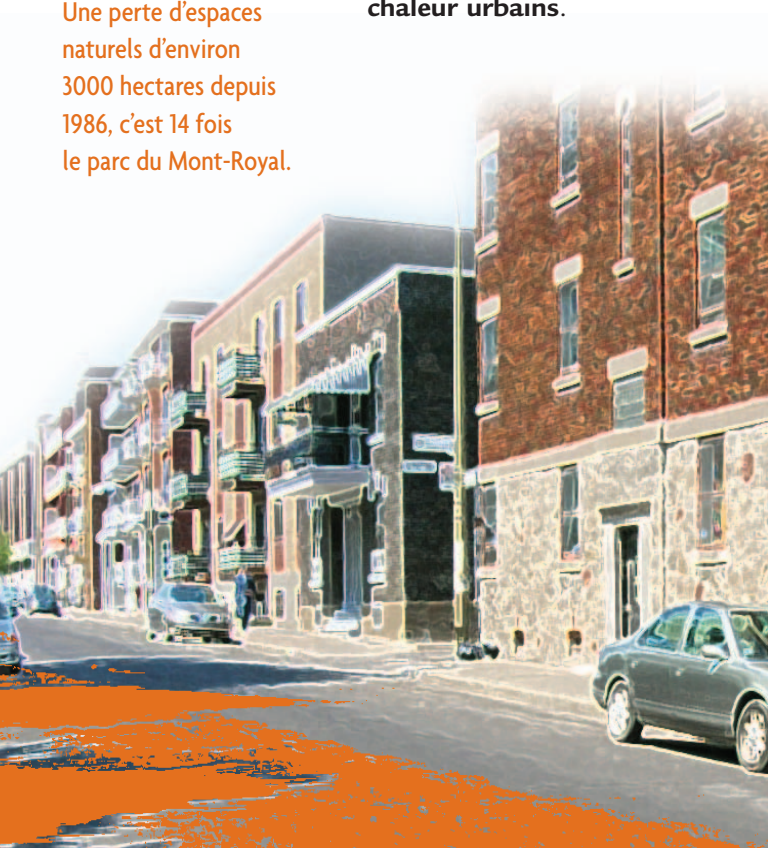
En été, la Ville suffoque !

L'asphalte domine à Montréal !

La ville la plus dense
au Québec.

80 % de la surface du
territoire construite
ou asphaltée.

Une perte d'espaces
naturels d'environ
3000 hectares depuis
1986, c'est 14 fois
le parc du Mont-Royal.



L'asphalte, un des plus puissants accumulateurs de chaleur

Les matériaux de construction utilisés pour les routes, les trottoirs, les toits, les stationnements et les murs des bâtiments absorbent beaucoup la chaleur qui est ensuite renvoyée dans l'air, surtout durant la nuit.

La circulation automobile et les activités industrielles participent aussi au phénomène des îlots de chaleur.



Quand l'environnement étouffe, la santé en prend un coup !

Plus il fait chaud, plus il y a :

- d'épisodes de smog et de journées de mauvaise qualité de l'air
- de composés organiques volatils dans l'air (ex. vapeurs des tuyaux d'échappement et des peintures à base de solvants)
- de pollens dans l'air, responsables des allergies

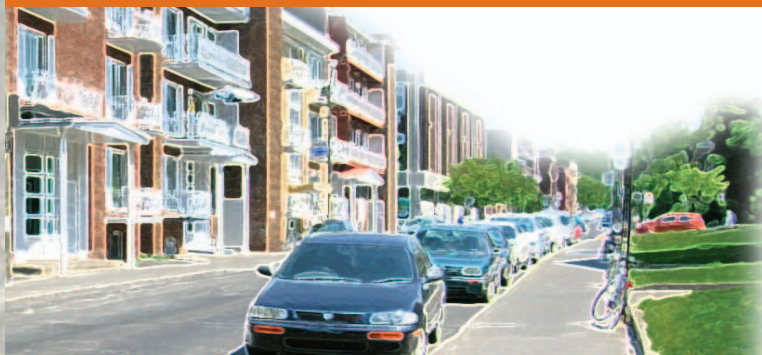
Les épisodes de canicule augmentent en température et en fréquence dans les villes.

La chaleur accablante¹ a des impacts sur la santé physique et psychologique ainsi que sur la qualité de vie de la population :

- source de stress
- augmentation du taux d'hospitalisation
- augmentation de la mortalité chez les personnes âgées souffrant de maladies chroniques

1. Environnement Canada émet un avis de chaleur accablante lorsqu'il prévoit des températures égales ou supérieures à 30 °C et un indice humidex égal ou excédant 40.

La chaleur en ville est plus dangereuse pour :
les jeunes enfants de moins de 4 ans
les personnes âgées
les personnes souffrant de maladies chroniques
les personnes pratiquant des activités physiques à l'extérieur (travailleurs manuels, sportifs)



Pour en savoir plus

- Effets de la chaleur accablante : www.santepub-mtl.qc.ca
- Dépliant *Quand il fait chaud pour mourir* de la DSP : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/chaleur/pdf/depliantchaleur2004.pdf>
- Qualité de l'air à Montréal : www.rsqa.qc.ca
- Info-smog : http://www.qc.ec.gc.ca/atmos/smog/estival_f.html
- Fondation canadienne de l'arbre : www.tcf-fca.ca
- Guide pour la plantation d'arbres : www.tcf-fca.ca/publications/guide_f.htm
- Plantes grimpantes : www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/grimpant/accueil.htm
- Agriculture urbaine : Alternatives et le Santropol Roulant, 286-5115, www.rooftopgardens.ca
- Toits réfléchissants : Association des maîtres couvreurs du Québec, (450) 973-2322, www.amcq.qc.ca
- Toits verts : Centre d'écologie urbaine, 281-8381, www.urbanecology.net/French-version/UEC/indexuec.html
- Projets de verdissement : Votre éco-quartier (coordonnées disponibles au 872-1111)
- Jardins communautaires et collectifs : Votre arrondissement (coordonnées disponibles à www.ville.montreal.qc.ca ou au 872-1111)



Conseil régional
de l'environnement
de Montréal

454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
Téléphone : 514 842-2890
Télécopieur : 514 842-6513
Courriel : cremtl@cam.org
Site Web : <http://www.cremtl.qc.ca>

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière de la Direction de santé publique de Montréal et du Fonds pour la santé de la population de l'Agence de santé publique du Canada.
Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels de l'Agence de santé publique du Canada ni celles de la Direction de santé publique de Montréal.

Ce dépliant a été réalisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal). Dans le cadre du *projet de lutte aux îlots de chaleur urbains*, les autres collaborateurs principaux sont : l'Arrondissement Plateau Mont-Royal, les éco-quartiers Plateau Mont-Royal et Jeanne-Mance.

Juin 2005



100% de fibres postconsommation, minimum de 50% de fibres recyclées, sans acide, encres végétales.

Graphisme : VALNA inc.

pour ma santé JE VERDIS ! pour mon milieu de vie



Une solution : verdir son milieu de vie !

Verdir c’est ...

- ☞ rafraîchir son environnement
- ☞ créer de l’ombre qui protège du soleil
- ☞ améliorer la qualité de l’air et fixer les polluants (métaux lourds, poussières, CO₂) grâce aux feuilles et aux racines
- ☞ accroître l’absorption des eaux de pluie afin d’éviter les débordements des égouts qui polluent les rives par temps de grosses averses
- ☞ embellir son milieu
- ☞ diminuer le stress
- ☞ réduire les coûts de consommation d’énergie (climatisation et chauffage)
- ☞ accroître la valeur foncière de la propriété

L’air d’une rue bordée d’arbres contiendrait de 3 à 7 fois moins de poussières que l’air d’une rue sans arbre.
Le couvert arborescent peut intercepter de 7 à 22 % des eaux de pluie.

Protégeons les arbres existants, leur valeur est inestimable !

- En moyenne, un arbre adulte
- ☞ abaisse la température de l’air (effet de plusieurs climatiseurs durant l’été)
 - ☞ fournit les besoins quotidiens en oxygène pour 4 personnes
 - ☞ purifie l’air en captant les poussières et les polluants atmosphériques (dont une grande quantité de CO₂)
 - ☞ prélève dans le sol et incorpore dans son bois une quantité de métaux lourds néfastes à la santé (ex. : plomb, cadmium, etc.)
 - ☞ atténue le bruit ambiant
 - ☞ masque les odeurs désagréables
 - ☞ diminue la vitesse des vents
 - ☞ cache l’éclairage des réverbères et des voitures

Les trucs pour agir ! Planter des arbres, des arbustes et des végétaux

Le bon arbre au bon endroit

- ☞ Prévoir la hauteur de l’arbre à maturité et son déploiement.
- ☞ Vérifier la présence de fils électriques et autres installations publiques. Téléphoner à Info-excavation, service gratuit au 1 800 663-9228.
- ☞ Planter des arbres adaptés au milieu urbain. Il existe des espèces dites *indigènes* qui se retrouvent naturellement dans la région montréalaise : Frêne, Sorbier, Tilleul d’Amérique, Épinette, Chêne, Thuya occidental, Noyer cendré, Amélanchier, Micocoulier occidental, Cerisier, Orme d’Amérique, Saule et Pin.
- ☞ Planter des conifères au nord de son terrain (ou de la maison) pour protéger des vents en hiver et des feuillus au sud pour faire un écran solaire en été tout en permettant l’ensoleillement en hiver.

La vigne et les plantes grimpantes sur les murs, les clôtures ou les balcons

Les vignes grimpantes croissent assez rapidement (de 2 à 3 mètres par année) et demandent peu d’entretien. La vigne absorbe la pollution de la circulation automobile, offre fraîcheur à l’intérieur de la maison en été et embellit le milieu de vie.

Pour une croissance plus rapide, planter la vigne du côté sud-ouest de votre bâtiment en préférant la Vigne vierge *Engelmanii* (ou woodbine) ou la Vigne *Parthenocissus quinquefolia*.



Ce n’est qu’un mythe !
Contrairement à la croyance populaire, les racines des arbres :

- ☞ ne percent pas les tuyaux d’égouts
- ☞ ne soulèvent pas les trottoirs
- ☞ n’abîment pas les fondations
- ☞ ne causent pas de fissures aux résidences

Les vignes ne causent aucun dommage aux murs des bâtiments, s’ils sont en bon état.

Des terrasses et des balcons verts
Aménager des terrasses avec des pots de fleurs et des jardins suspendus pour cultiver des légumes et des fines herbes en ville.

Des cours arrières et des devantures de maison verdies
Enlever l’asphalte ou le ciment et planter des végétaux ! Quantité de plantes couvrent le sol ajoutant couleurs et demandant peu d’entretien (ex. Lotier corniculé, Géranium vivace, Myosotis du Caucase et Anémone du Canada).

Utiliser des matériaux réfléchissants de couleur pâle !
Les surfaces foncées (comme les toits noirs) absorbent beaucoup plus de chaleur que les surfaces blanches, qui reflètent les rayons du soleil. Les surfaces noires ou foncées peuvent être plus chaudes de 21 °C que les surfaces de couleur pâle.

Remplacer les surfaces foncées (cours privées, stationnements et devantures des maisons) par des surfaces claires qui n’emmagasinent pas de chaleur. Par exemple le béton réfléchit plus les rayons solaires que l’asphalte.

Le toit devient réfléchissant
Sur un toit traditionnel, on peut aménager une membrane élastomère recouverte d’un enduit réfléchissant ou encore recouvrir le toit de petits cailloux blancs.

Les avantages

- ☞ Ces toits demeurent 50 à 60 % plus frais que les toits conventionnels.
- ☞ Les rayons solaires dégradent l’asphalte. L’aménagement d’un toit réfléchissant prolonge la durée de vie des toits de 30 à 50 %.

Et pourquoi pas un toit vert ?

Un toit vert est un espace muni de plusieurs membranes imperméables et isolantes qui permettent d’installer une couche de terre où pousseront des végétaux (plantes, arbres).
Un toit vert :

- ☞ climatise naturellement en été
- ☞ accroît l’efficacité énergétique du bâtiment en été et isole en hiver
- ☞ absorbe en moyenne 75 % des eaux de pluie reçues
- ☞ offre des espaces de verdure supplémentaires
- ☞ atténue le bruit
- ☞ retarde la propagation du feu lors d’incendies
- ☞ prolonge la durée de vie des toits

Une journée où la température extérieure atteint 35 °C, un toit traditionnel peut atteindre 70 °C alors que le toit vert ne dépasse pas 25 ou 30 °C.



Montréal c’est aussi
Des toits verts sur la Faculté d’aménagement de l’Université de Montréal, l’Hôtel de la Place Bonaventure, l’Institut de gériatrie de Montréal et le bâtiment de Mountain Equipment Coop.
Un projet d’agriculture urbaine sur le toit de la Téluc (Télé-université) par Alternatives et le Santropol roulant.
Un toit réfléchissant au pavillon Lassonde de l’École Polytechnique de Montréal.

Participer aux projets de verdissement de votre quartier

- ☞ des projets de plantation d’arbres et d’aménagement dans les ruelles, les cours d’écoles et les milieux de travail
- ☞ des résidants qui se regroupent pour verdir et entretenir leur milieu de vie

Alors sensibilisez vos voisins, vos collègues et amis !

La Ville de Montréal se dote de politiques :
Politique de l’arbre : http://www2.ville.montreal.qc.ca/services_citoyens/politique_arbre.shtm
Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels : http://www2.ville.montreal.qc.ca/services_citoyens/protectionfr.shtm
Informez-vous auprès de votre arrondissement pour connaître la réglementation existante afin de protéger les arbres publics et privés ainsi que les espaces verts.

